

LE PETIT DROMADAIRE

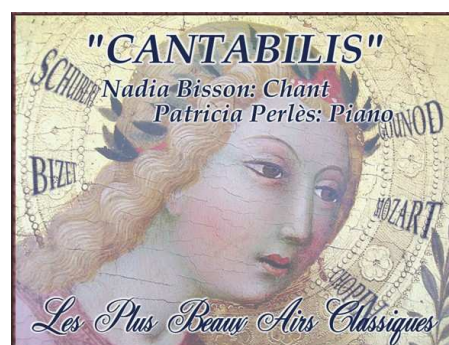
Communiqué de la Mairie



Les Rendez-vous du Revermont

Une modification est intervenue dans les horaires des « *Rendez-vous du Revermont* » : ils débutent à **20 H 30** et non plus à 19 H 00, comme annoncé dans le *Petit Dromadaire* N° 92.

Organisé à l'initiative de l'Office de Tourisme de la C.C.T.E.R (Communauté de Communes de Treffort en Revermont), en collaboration avec la commune, le prochain aura lieu à Drom, au lavoir, ce **jeudi 30 juillet**. Il est conseillé de se munir de plaids ou de coussins pour s'asseoir, mais des chaises seront aussi à la disposition de nos aînés ! Le Sou des Ecoles assurera un poste de secours contre la soif pour compléter la soirée et un repli à l'abri est prévu en cas de mauvais temps.



Au programme : *Cantabilis* (Patricia Perlès au piano et Nadia Bisson au chant) : les plus beaux airs classiques (Chopin, Verdi, Strauss, Schubert, etc.)

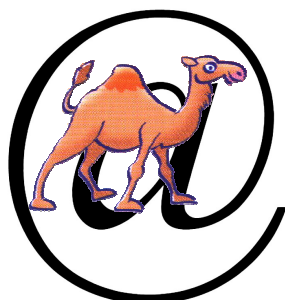


Le retour de la Roulotte à Pizzas

Après quelques jours d'absence sur les routes du Revermont, dues à un malencontreux incident routier, la *Roulotte à Pizzas* assure de nouveau ses permanences. A partir du 28 juillet. Jean-Marc sera donc présent à Drom les mardis des semaines impaires, en fin de journée en face de la fromagerie.



Petit Drom@daire informatique



Le *Petit Dromadaire* « sans papier » a déjà plus de deux ans et il rappelle qu'il est possible de recevoir ses communiqués directement par messagerie électronique, à l'adresse (ou aux adresses) souhaitée(s).

Ce service n'est pas exclusif aux habitants permanents de la commune : les résidents secondaires peuvent aussi demander à recevoir les nouvelles de Drom à leur adresse habituelle, de même que les Dromniers expatriés.

Il suffit pour cela de le faire savoir en mairie, d'un simple clic : mairie.drom@wanadoo.fr !

Voirie

Divers travaux de réfection de voirie viennent d'être réalisés dans le village. Plusieurs précisions peuvent être apportées.

Les voies communales, pour leur plus grosse partie, relèvent de la compétence de la C.C.T.E.R (Communauté de Communes de Treffort en Revermont). C'est donc cette collectivité qui en assure l'entretien et la réfection, suivant un programme proposé par une commission composée d'élus de toutes les communes. Cette année, la rue du Café a ainsi bénéficié de travaux sur sa partie Est, depuis le carrefour avec la rue de la Forge et le Chemin de Moine Avar. Cette réfection a été réalisée en enrobé.



Les routes départementales sont à la charge du Département. La réfection de la RD 81 était notée dans les programmations du Département, mais ce projet a été modifié par la commune pour pouvoir réaliser ses travaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux aériens (électricité, éclairage public, téléphone) ; des travaux d'amélioration des réseaux d'eau pluviales et d'eau potable ont aussi été exécutés respectivement par la commune et le syndicat intercommunal des eaux *Ain Suran Revermont*. Aussi, quand le département a procédé à la réfection de cette voie, il s'est, dans un premier temps et sur demande de la commune, arrêté aux entrées du village (au niveau de l'impasse Combe Vigne au Nord, et de la maison Marion au Sud).

La réfection de l'intérieur du village restait donc à réaliser, mais la commune souhaite encore faire procéder, par le syndicat des eaux, au changement de la colonne d'eau potable, sur toute la longueur de la rue de la Fruitière. Une demande au syndicat est en cours dans ce sens car cette canalisation principale est vétuste et insuffisante. Par la suite, il est projeté d'aménager la surface dans le cadre de la deuxième tranche d'aménagement du cœur de village (suite au secteur de la mairie, et suivant le même principe : gestion des profils et des niveaux, par décapage, des eaux pluviales, et des abords).



Par ailleurs, les travaux de réfection de la bande de roulement par le département consistent à rajouter deux couches d'émulsion (« bicouche ») sur la voirie existante, relevant une fois de plus le niveau de la chaussée par rapport aux habitations.

Aussi, plutôt que de creuser, à court ou moyen terme, dans une chaussée récemment refaite, la réfection de la RD 81 s'est faite dernièrement depuis les entrées du village jusqu'aux extrémités de la Rue de la Fruitière, cette dernière ne connaissant que des réparations ponctuelles. La prochaine tranche de travaux est donc liée aux programmes du syndicat des eaux, lequel doit gérer plus de 371 kilomètres de canalisations et 32 réservoirs pour les 16 communes de son territoire.

Carrières

Quelques précisions semblent aussi être nécessaires au sujet des exploitations de carrières sur le territoire de la commune (voir *Le Dromadaire* N° 20 de Janvier 2009).

Au Col de France, l'autorisation d'exploitation de la carrière **Famy (granulat)**, est terminée depuis le 14 juin dernier. Des matériaux sont encore stockés qui seront évacués au fil des besoins de l'exploitant. Un dossier est actuellement en cours d'élaboration par cette entreprise pour une nouvelle phase de travaux consistant à redonner au site sa topographie initiale.



Vers la Borne, l'ancienne carrière **Guinet (pierre marbrière)** n'est plus en activité depuis avril 1996 ; une autorisation temporaire (deux fois 6 mois) a été accordée à l'entreprise **Rivat** pour exploiter un stock résiduel de **granulat**.

Vers Fay, l'autorisation de la carrière Guinet, réouverte en 1994 sur un ancien site d'exploitation (**pierre marbrière**), se termine en septembre prochain. Le propriétaire actuel du site, l'entreprise **Rabier**, projette de déposer un nouveau dossier pour continuer à exploiter de la pierre marbrière. Dans sa séance du 29 janvier 2009, le conseil municipal a souhaité limiter l'emprise de cette exploitation.



A ce jour, aucune autre entreprise n'a fait part en mairie de projet d'exploitation.